



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 10 septembre 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE PARC NATUREL REGIONAL DU DOUBS HORLOGER REJOINT A SON TOUR LA GRANDE FAMILLE DES PARCS

**La Fédération des Parcs naturels régionaux de France s'honore d'accueillir un 58<sup>e</sup> membre avec la création du Parc naturel régional du Doubs Horloger.**

La signature ce 4 septembre 2021 du décret de création par le Premier ministre et sa parution le lendemain au Journal officiel récompenser ici aussi un travail de longue haleine qui a mobilisé de nombreux acteurs autour d'un projet exemplaire de préservation et de mise en valeur d'un territoire.

Situé à l'est du département du Doubs et transfrontalier avec la Suisse, il est le 4<sup>ème</sup> Parc naturel régional de Bourgogne-Franche-Comté et réunit 94 communes. Le Doubs horloger cultive l'art de vivre et invite à la découverte de plaisirs authentiques. Des vallées boisées aux plateaux dégagés, en passant par de paisibles rivières, sources jaillissantes, et reliefs karstiques... le Parc naturel régional du Doubs Horloger jouit d'une impressionnante variété de paysages sculptés par le temps et façonnés par l'Homme.

La biodiversité y est riche d'espèces rares comme le lynx boréal, le faucon pèlerin ou le milan royal. Le patrimoine culturel et immatériel n'est pas en reste. Berceau de la vache montbéliarde et du cheval Comtois, le caractère agricole de la région permet la production de spécialités phares et reconnues tels que le Comté, le Mont d'Or et la saucisse de Morteau. Les métiers de transformation se sont également développés, à l'image des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art inscrite en 2020 par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

**La création d'un Parc naturel régional participe d'un désir d'entrer dans une démarche de transition écologique et de développement durable pour réinventer un cadre de vie sobre, responsable et renouvelé face aux enjeux sociétaux et climatiques.**

Contact presse : Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

---

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 16,5% du territoire, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2230 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.  
Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)